

Argument Une affaire de famille, le 12 mai 2025

Dès 1936 Lacan souligne que la famille n'est pas naturelle, ni un fait biologique mais un fait social. Elle est donc à considérer comme une construction humaine qui prend « son origine dans le malentendu ».¹ Hirokasu Kore-eda est souvent abordé comme un cinéaste de la famille. Il réalise des drames familiaux où sa délicatesse et sa détermination dérobent les certitudes.

Avec « une affaire de famille », il interroge la norme, l'ordre et le droit de la famille. Il aborde ainsi la filiation en mettant en tension les liens intimes que la biologie impose et ceux qui sont choisis à partir du hasard de la rencontre. Avec tendresse, il donne de la dignité aux inventions et aux bricolages de ses personnages pour se construire un lieu et des liens où leur parole est reconnue.

Alors qu'est-ce qui fait famille ? Nous aurons le plaisir de discuter de cette question avec notre invité Jean-Pierre Esquenazi, sociologue de la culture, à partir de l'œuvre de Kore-eda.

¹ Miller J-A, *Affaires de famille dans l'inconscient* in *Enfants Terribles et parents exaspérés*, Navarin Editeur, Paris, 2023, p.163.